



LEGS - DONATIONS - ASSURANCES-VIE

La vraie différence dans sa vie, c'est vous.



Léguer à l'Association des Paralysés de France, c'est construire ensemble l'avenir des enfants et des adultes en situation de handicap.

Faire un legs, une donation ou une assurance-vie est un acte de grande générosité, qui revêt une symbolique forte et fait écho à une histoire et des attentes propres.

L'APF forme une « Famille de Cœur » avec ses bienfaiteurs où l'on maintient au fil des années les liens tissés dans le but ultime d'aider des enfants et des adultes en situation de handicap.

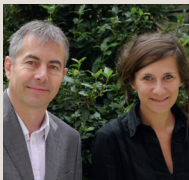
Avec l'équipe APF Rhône-Alpes, nous sommes à votre écoute pour comprendre le sens de votre démarche et vous accompagner, en toute confidentialité, autour du projet qui vous tient à cœur.



Famille de cœur

➔ Demande de documentation gratuite et confidentielle sur les legs, donations et assurances-vie

**À retourner sous enveloppe affranchie à : APF - Edith BUISSON - Franck SARRIOT
17 bd Auguste Blanqui - 75013 PARIS**



**➔ Contactez Edith BUISSON ou Franck SARRIOT
Tél : 01 40 78 27 25
edith.buisson@apf.asso.fr
franck.sarriot@apf.asso.fr**

M^{me} M^{lle} M. Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. ➔ Je souhaite être contacté(e) entre h et h.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association.